



**PRÉFET
DU DOUBS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires du Doubs**

Service Connaissance, Aménagement des Territoires,
Urbanisme
Unité Planification
Affaire suivie par : Charles LEGROS
Tél. : 03 39 59 56 04
charles.legros@doubs.gouv.fr

à

Madame Anne Vignot
Présidente de Grand Besançon
Métropole
La City – 4 rue Gabriel Plançon
25 000 Besançon

Besançon, le 27/06/2024

OBJET : Commune de Serre-les-Sapins – Avis sur la modification simplifiée N°5 du PLU

Par courrier en date du 21 juin 2024, vous m'avez adressé, pour avis, le projet de modification simplifiée N°5 du PLU de la commune de Serre-les-Sapins, qui porte sur :

- la suppression de l'emplacement réservé N°3 visant à créer une station de car de ramassage scolaire ;
- l'intégration d'annexes au PLU :
 - le périmètre des secteurs relatifs aux taux de la taxe d'aménagement ;
 - le périmètre du droit de préemption urbain ;
 - le périmètre du permis exclusif de recherche « Avants-Monts franc-comtois »
 - le périmètre des secteurs situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres dans lesquels des prescriptions acoustiques ont été édictées.

Ce projet de modification simplifiée n'appelle pas de remarque de ma part.

Le responsable du service
Connaissance, Aménagement des Territoires,
Urbanisme


Vincent LACHAT